

## LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PAR-  
TENT DE MONT-  
REAL

De la Gare Windsor pour :

BOSTON, LOWELL, \*9.30 a.m., \*8.00 p.m.  
PORTLAND, †9.30 a.m.  
TORONTO, CHICAGO, \*8.45 a.m., \*10.00 p.m. et  
\*10.50 p.m. pour TORONTO-NORD.  
OTTAWA, †7.55 a.m., †8.30 a.m., †9.05 a.m.,  
†4.00 p.m., †7.35 p.m., \*9.45 p.m., \*9.00 p.m.  
SHERBROOKE et LENNOXVILLE, \*8.25 a.m.,  
†4.10 p.m., \*6.35 p.m.  
HALIFAX et MONCTON, \*6.35 p.m.  
ST-JOHN, N. B., \*6.35 p.m.  
ST-PAUL, MINNEAPOLIS, \*9.00 p.m.  
WINNIPEG, VANCOUVER, \*9.45 p.m.

De la Gare Viger pour :

QUÉBEC, †9.00 a.m., \*1.30 p.m., \*11.30 p.m. TROIS-  
RIVIERES, \*9.00 a.m., \*1.30 p.m. †6.30 p.m.,  
\*11.30 p.m.  
SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MÈRE, \*9.00  
a.m., †1.30 p.m.  
JOLIETTE, \*8.20 a.m., †9.00 a.m., †5.30 p.m.  
SAINT-GABRIEL, †8.20 a.m., †9.00 a.m., †5.30 p.m.  
OTTAWA, \*8.00 a.m., \*5.45 p.m.  
SAINTE-AGATHÉ, \*8.45 a.m., †1.45 p.m., †4.00 p.m.  
NOMININGUE, †8.45 a.m., †4.00 p.m.

(\*) Quotidien. (†) Quotidien, excepté dimanche. (§) Di-  
manche seulement. (i) Samedi seulement. (n)  
Vendredi. (k) Mardi et Jeudi

BUREAU DES BILLETS

**141-143 rue Saint-Jacques**  
EDIFICE DOMINION EXPRESS  
TEL. MAIN 8125

## UNE AUTRE RAISON

Pour laquelle vous devriez employer

## Les Sacs Continental pour Epicerie.

Non seulement nos Sacs sont antiseptiques et  
ont les fonds les plus parfaits qu'on ait jamais ma-  
nufacturés, mais ils sont comptés au moyen du plus récent  
mécanisme spécial, ce qui assure le total complet et le  
nombre maximum de sacs parfaits dans chaque paquet.

Si votre marchand en gros ne tient pas les **SACS  
CONTINENTAL**, n'en acceptez pas d'autres mais envoyez  
vos commandes aux

### DISTRIBUTEURS :

ONTARIO—The Continental Bag and Paper Ltd, Ottawa et Toron-  
to. Walter Woods and Co., Hamilton.  
MANITOBA, ALBERTA, SASKATCHEWAN—Walter Woods and  
Co., Winnipeg.  
Nlle ECOSSE, ILE DU PRINCE EDOUARD, ILE DU CAP  
BRETON—Thomas Flanagan, Upper Water St. Halifax.  
NOUVEAU BRUNSWICK—J. Hunter White, Agent, Marché du  
Nord, St-Jean.  
COLOMBIE ANGLAISE—Smith, Davidson & Wright Ltd, Vancou-  
ver.  
PROVINCE DE QUEBEC—The Continental Bag & Paper Co. Ltd.  
584 rue St-Paul, Montréal.

**The Continental Bag & Paper Co., Ltd.**

SEULS MANUFACTURIERS

OTTAWA,

CANADA.

### BUREAU D'ENREGISTREMENT DE TROIS-RIVIERES.

#### Ventes.

Eugène Balcer à Corporation de Trois-  
Rivières, Trois-Rivières; Adolphe Pelle-  
rin à Corporation de Trois-Rivières,  
Trois-Rivières; Michel Bender à Donat  
Paquet, Shawinigan Heights; Grégoire  
Veillette à Adélarde Lamontagne, Trois-  
Rivières; Alfred Guillemette à Jos. Guil-  
lemette, Yamachiche; Nérée Bellemare  
à Joseph Boucher, Yamachiche; Donat  
Pratte à Paul Doucet, Grand'Mère.

#### Transports.

Mathilda Plante à Hortense Vigneau,  
Shawinigan Falls; Théophile Lemyre à  
Alfred Bournival, St-Barnabé.

#### Rétrocessions.

J. A. Gauthier à Moïse Gauthier, Sha-  
winigan Falls; Joseph Tardif à Arthur  
Bellemare, Grand'Mère.

#### Hypothèque.

Dolorès Lemyre à Théophile Lemyre,  
St-Barnabé.

### Obligations.

Pierre Morin à James McNeely,  
Grand'Mère; Johnny Gélinas à J. Eug.  
Dumas, St-Mathieu; Thomas Boucher à  
Dionis Dupont, Grand'Mère; Adrien  
Gauthier à Flavie Labarre, Trois-Rivières;  
Jos. Sincaster à P. E. Panneton &  
Fils, Trois-Rivières; Honoré Bettez à  
Jos. G. Gagnon, Yamachiche; Dame  
Moïse Masson à Sévère Ricard, Trois-  
Rivières; Hercule Benoit à Corinne  
Blais, Trois-Rivières; E. S. Carufel à  
Gilbert Grenier, St-Elie.

### Cession.

Arthur Parent à Dame E. S. de Caru-  
fel, Trois-Rivières.

### Testament.

Joséphine Bournival à Thomas Ferron,  
St-Barnabé.

### Vente à réméré.

Adélarde Royer à Dame J. L. Marches-  
sault, Shawinigan Falls.

### Jugements.

Chs. Gauthier vs Ths. Garceau, Trois-  
Rivières, \$25.42; Emile Latour vs S. Du-  
gal, Trois-Rivières, \$20.00; F. X. Vanas-

se vs Adolphe Héroux, Trois-Rivières,  
\$90.00; J. B. Renaud & Cie vs Wilfrid  
Boisvert, Trois-Rivières, \$37.50; M. Feld-  
stein & Son vs Chénier & Cie, Trois-Ri-  
vières, \$70.00; L. Magny & Cie vs J. L.  
A. Parent, Trois-Rivières, \$2.50; Belle-  
feuille & Giroux vs Alfred Carle, Trois-  
Rivières, \$28.70; A. E. Desilets vs Jos.  
St-Arnauld, Trois-Rivières, \$25.88; Ban-  
que Québec vs A. Lachance et Albert  
Rocheleau, Trois-Rivières, \$28.70; Phi-  
lias Ferron vs Jos. Gilbert, Shawinigan  
Falls, \$82.96; Walter Blue & Co. vs A.  
Panneton & Cie, Shawinigan Falls,  
\$75.80; The Montreal Skirt and Cloak  
Co. vs J. Friendly, Shawinigan Falls,  
\$25.70; E. T. Corset Co. vs A. S. Kalil,  
Shawinigan Falls, \$7.00; Adélarde Grenier  
vs Louis Ferron, Shawinigan Falls,  
\$11.20; The Singer Co. vs Frs. Pont-  
briand, Trois-Rivières, \$12.00; Chs. Gau-  
thier vs Lucien Gailloux, St-Jean des  
Piles, \$30.00; Librairie Beauchemin vs  
Phi. Baril, St-Narcisse, \$40.70; Moïse  
Noël vs Ths. Déry, Montréal, \$57.95.

Une annonce n'est pas une circulaire  
et une circulaire n'est pas un catalogue.  
Chacun de ces "moyens" doit être direc-  
tement approprié au rôle pour lequel il  
est indiqué.